

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 5

Artikel: Correspondance
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177080>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les prédictions de Mathieu (de la Drôme).

Nous avons dit, dans un précédent article, que les prédictions de M. Mathieu ne pouvaient se discuter par la raison qu'elles se basent sur des coïncidences de phénomènes dont l'existence réelle n'est pas encore démontrée. Mais puisque nous avons promis à nos lecteurs de leur communiquer les célèbres prédictions pour 1864, nous devons, pour être loyal envers M. Mathieu, faire connaître les réserves qu'il apporte lui-même à ses prévisions.

Pour connaître le temps qu'il fera à une époque donnée, le 25 juillet 1864 par exemple, et dans une certaine localité, M. Mathieu doit savoir quel temps il fait, *dans cette même localité*, lorsque la lune s'est trouvée, par rapport à la terre, exactement dans la même position que celle qu'elle occupera le 25 juillet. Or, il y aura ce jour-là dernier quartier à 8 h. 55 m. du soir; il faudrait donc pouvoir retrouver une époque à laquelle le dernier quartier de la fin de juillet a commencé vers 9 h. du soir et connaître l'état du temps à cette époque. Si ce renseignement manque, point de prophétie. Or, M. Mathieu ne possède qu'un nombre assez restreint de registres d'observation, quelques-uns d'entr'eux même, ne remontent pas à une époque bien ancienne. Donc, les prédictions ne sont vraiment applicables (toujours dans l'opinion de M. Mathieu) qu'aux localités pour lesquelles il possède des renseignements complets; pour toutes les autres, elles ne seront mises au bénéfice de l'*Almanach* que lorsqu'elles auront fourni leur contingent d'observations.

Heureusement pour nous que les très anciennes observations de Genève forment la principale base des déductions du prophète français et que nous sommes ainsi des mieux placés pour voir venir le temps.

Arrivons aux prédictions.

Janvier. Vers le 15 janvier, grands vents, pluie ou neige sur le littoral de la Méditerranée. Dans notre pays, peu d'eau à cette époque.

Février. Absence d'indications pour Genève. Vers le 8 ou le 9, grands vents, pluie ou neige et navigation dangereuse sur la Méditerranée.

Mars. ???

Avril. Jours nuageux, peut-être un peu de pluie vers le premier quartier du 14 et la pleine lune du 22.

Mai, juin, juillet. Grand nombre d'indications. Epoque pluvieuse pour notre pays. Premier quartier du 15 mai, premier quartier du 12 juin, 24 au 25 juin, 10 au 14 juillet. La pluie tombera généralement au midi de la France deux ou trois jours avant de nous arriver.

Août et septembre. ??

Octobre, novembre et décembre. Grande probabilité de pluie à la pleine lune du 15 octobre. Certitude (!) de pluie vers le 7 novembre. Beaucoup d'eau dans la région de Genève vers le 18 ou 19 novembre. Orages

dans le midi. Nouvelle lune du 29 novembre, désastreuse. Premier quartier du 6 décembre et pleine lune du 15, nouvelles chutes d'eau, quantités énormes de neige sur les montagnes.

Et maintenant, chers lecteurs, croyez-en ce que vous voudrez et laissez le reste. Le baromètre se trompe souvent. M. Mathieu peut bien se tromper quelques fois.

S. CUÉNOUD.

Correspondance.

Cully, lou 12 décembre 1863.

Monsu,

Lou gouvernement dau treinta janvier ye vint de fére on a folia besogne ein supprimeint la musica de la sèconda sècchon. Lè dessando passa que cin l'a zu lieu à Lutry et stau pouro diablo de musiciens ye l'on bu on terriblo coup po lau décolèri. On dit que l'an fé on rudo ressat tzi lau chef, que l'ai a du passa quand même... vo sède... Représenta-vo coumin foudra passa noutré fête put adan que no n'arin piequa notre musica militère. Dì mé dé cinquant'ans nos oïessa ça bouna musica no djuvi lo bocon 1815 avoé solo dé timbala quand on amenàva lou drapau de tzi lou préfet; et quand lou préfet arevave dévant lou bataillon lou bocon 1830 avoé solo de taborin. Lè cizique que lé bravos musiciens de Pully appelavant: lo considéralio. Et quant lè prèsentachons d'officiers l'étant finié din lou bataillon càrà lou bocon 1845, avoé solo de serpin, de fife et de pliaques. Enfin au défèla yau lè que l'état major in épauettes et in cotillons se tenant à l'ombre de noutré grands publics, la musica djuvive lou bocon 1849. Lot boirs dau Rhin avoë on tredon de la metzance.

Jn apris la musica djuvive pindin que lè zofficiers se gonfiàvan à la maison de Vela et put adan quand lè zons et lè zautro étant plliens l'allavan eimourdzi la danse à l'ombro dau grand public yau l'è que tzacon poive veri à sa potta surtot dévan que lon eusse invità stau gros cotillons que laissant veire lè dzeirotares dai felies quant l'è que dansan dai sauteuses.

La musica supprimaie no suppousin que peindin on par d'ans lou conset d'état dau 50 nos envouiera çaque de Lausenna po nos apprevais et pu in apri no fara allà à Lausenna po passa lè reyuves, mà que lai se veillà nos in sarin lou tzemin de Lausenna.

Tant y a por in fini et pai la mau (attendu) que ye su on peu pressa, ye su dobliedz de botzi ma lettra ice et pourtant yarez encora bein dai z'affères à vos dere concern'en la sèconda sècchon que fourne d'ordinaire lè proumis officiers. Lè veré que la proumire fourne lè tzevaux, eecètra.

Po vo remàcha de bein vollai admettre ma récliamachon dedin voutron inestimabilio papâi, ye vo preïo

quand cest que vos veindrai de noutre coté de me fère on na vesita et ye vos offerri trai verros de mon calamin se vo poëde lou supporta.

Au nom dai militéros de la séconda secchon dau troisiemo arrondissement.

Ion dai pli villio capitaino que la fè trai zécoules, doux camps, quatre campanié et adan que on ne baille pas po l'armeméin et l'équipeméin la valeu don tétet de pudze, pas on épéluva. Dein ci biau tein on ne raucanava pas, on étai sié d'être désò les armes à sè proupres frais et tanque à cinquant'ans.

La sangsue, hygromètre et baromètre.

Il est un grand nombre d'êtres, soit dans le règne animal, soit dans le règne végétal, qui sont sujets à ressentir à l'avance les perturbations atmosphériques ; il suffit donc de faire une série d'observations des phénomènes que ces êtres présentent pour tirer des pronostics certains sur la pluie ou le beau temps, le froid ou le chaud.

Certes, actuellement, un baromètre ou un hygromètre véritables ne sont pas d'un prix assez élevé pour qu'on cherche à les remplacer d'une manière absolue par ces instruments improvisés que chaque jour, pour ainsi dire, la simple observation de la nature nous fait connaître ; néanmoins, il y a quelque agrément, nous dirons même une certaine utilité, à suivre les diverses phases de phénomènes par lesquels passe un individu du règne animal au végétal, à l'approche d'un changement de temps.

Parmi ces curieux et singuliers instruments naturels, nous citerons la sangsue, comme donnant les résultats les plus positifs. Voici les simples précautions à prendre pour bien observer.

Procurez-vous un bocal en verre blanc, dont la contenance n'excède pas 600 grammes d'eau, et plutôt large qu'étroit et élevé ; on le remplit aux trois quarts d'eau, et on y dépose la sangsue. On couvre l'orifice du bocal avec un morceau de toile, dont le tissu ne soit pas trop serré ; en été on change l'eau une fois par semaine, mais si la chaleur était trop considérable, mieux vaudrait la changer deux fois ; dans les autres saisons, il suffit de la changer tous les quinze ou vingt jours.

Alors, en suivant les diverses variations d'état éprouvées par la sangsue, vous arrivez aux conclusions suivantes :

1° La sangsue reste au fond du bocal, roulée sur elle-même et sans mouvement, si le temps est serein et beau, et par suite la pression barométrique élevée ;

2° Si dans la journée il doit pleuvoir, ce qui correspond, en général, à une diminution de la pression de l'air ; la sangsue monte à la surface de l'eau, et y reste jusqu'au beau temps ;

3° S'il doit régner un grand vent, la sangsue par-

court sa liquide demeure avec une vitesse extrême, et ne cesse de se mouvoir que lorsque le vent commence à souffler ;

4° La sangsue reste, pour ainsi dire, hors de l'eau, et éprouve pendant plusieurs jours des convulsions et agitations violentes, s'il doit survenir quelque forte tempête ;

5° Par les temps de neige et de pluie continue, la sangsue se fixe près de l'orifice du bocal ;

6° Par la gelée, elle reste constamment au fond du bocal, et roulée sur elle-même.

Nous conseillons aux personnes qui désirent se rendre compte de ces différents phénomènes météorologiques liés à l'état de la sangsue, d'éviter de recouvrir le bocal avec toute autre chose qu'un morceau de toile claire et propre, et surtout de ne pas exposer le bocal près de produits chimiques ou pharmaceutiques, dont les vapeurs auraient une influence inévitable, funeste et variée, selon leur nature, sur la constitution irritable de la sangsue.

Enfin, nous les tenons !... les voici ces commissionnaires publics promis depuis si longtemps !... Tiens, comme ils sont coquettement vêtus ; tunique grise, collet vert, pantalon gris avec passe-poil vert, tournure dégagée, air souriant ; ce sera vraiment un plaisir de recourir à leurs services.

Cependant, je crains qu'en voyant ce costume presqu'élegant nous n'osions jamais leur dire : « Hé ! portez-moi ce paquet. » Non, il faudra s'adresser à eux poliment :

« *Monsieur le commissionnaire public, autorisé de la ville de Lausanne, auriez-vous l'obligeance (en payant) de bien vouloir porter ce colis, s'il vous plaît !...* »

C'est un peu long, mais la politesse est toujours bien venue.

Ces Messieurs commenceront donc leur service aujourd'hui ; ils parcourront la ville en cortège, seront présentés à la population et répartis ensuite dans les divers quartiers de Lausanne. Faisons-leur un bon accueil en leur confiant tous les paquets, caisses, boîtes, paniers, etc., que le nouvel-an distribue à profusion. C'est le meilleur encouragement que nous puissions donner à une entreprise qui débute et qui, à tous égards, mérite l'appui général.

L. M.

— Un ouvrier de la Suisse allemande, récemment arrivé à Lausanne, disait l'autre jour à son patron, en voyant passer un corbillard : Menez-vous ainsi tous vos morts, à Lausanne ?

— Mais . . . oui, lui répondit gravement le patron, tous ceux qui ne peuvent pas marcher.